**RUBRIQUE 1 :**

\*Nos clients sont au cœur de notre savoir-faire.

\*Notre expertise au service de vous conseiller, vous assister, protéger vos droits et défendre vos intérêts.

\*Droit et Justice : Notre arsenal juridique.

**Rubrique 2 : Qui sommes-nous ?**

Cabinet Souidi Avocat, fondé par les soins du Dr. My El Hassan Souidi, avocat au barreau de Marrakech, fruit d'une longue expérience accrue dans la magistrature d'assise et du parquet ; et d'une passion pour les métiers du droit et de la justice.

Issu d’un cursus universitaire juridique solide, Dr. My El Hassan Souidi est titulaire d’une licence en droit privé, suite de quoi il obtient un master en droit privé /sciences pénales, pour enfin achever ses études universitaires par un doctorat en droit privé à la faculté des sciences juridiques et économiques Ibn Zohr d’Agadir.

Lauréat de l’institut supérieur de la magistrature de Rabat, Dr. My El Hassan Souidi jouit d’un parcours professionnel judiciaire remarquable. Ayant exercé en qualité de : Juge d'Assise près du Tribunal de Première Instance de Marrakech, Substitut du Procureur du Roi près du Tribunal de Première Instance de Marrakech et Substitut du Procureur Général du Roi près de la Cour d’Appel de Marrakech.

Cabinet Souidi Avocat a mis en place une équipe dotée de divers talents qui œuvrent pour être à la hauteur des attentes de ses clients et honorer ses engagements à leur égard.

Il étoffe ses services par la collaboration avec un réseau d’experts pluridisciplinaires aux compétences variées et aux parcours complémentaires.

**RUBRIQUE 3 : Nos domaines d’intervention**

Conseil juridique

Modes alternatifs de règlement des conflits

Rédaction de contrats et actes juridiques

Contentieux

**1/ Du conseil au contentieux :**

Le cabinet Souidi Avocat vous accompagne en conseil juridique ainsi qu'en contentieux dans l'ensemble des matières juridiques, pour toutes les formes de procédures et devant toutes les juridictions du royaume (civiles, pénales, commerciales, administratives etc. ….).

A vocation généraliste, quel que soit votre statut particulier ou professionnel ; secteur privé ou public et quel que soit votre situation marocain ou étranger ; notre cabinet est votre partenaire juridique idéal tant en matière de conseil qu'en celle du contentieux.

**2/ Rédaction de contrats et actes juridiques :**

Notre cabinet vous propose une rédaction sur mesure de vos contrats et actes juridiques qui, à la fois s’adapte à vos besoins et vous protège en cas de litige.

Nous prenons en considération la particularité de chaque contrat et/ou acte juridique et nous l’établissons de manière minutieuse en toute adéquation avec vos situations.

**3/ Modes alternatifs de règlement des conflits :**

Les MARC regroupent : la négociation, la conciliation, la médiation et l’arbitrage, qui s’appliquent aussi bien aux litiges d’affaires qu’entre particuliers, permettant ainsi de résoudre les conflits avec succès et économie en temps et en argent tout en préservant vos relations.

Notre équipe a une véritable expertise dans la pratique des MARC via ses experts spécialement formés à ces méthodes non judiciaires.

**RUBRIQUE 4: Pourquoi nous choisir**

Porteur d'une nouvelle vision de la profession d'avocat

**\*Respect du serment de la profession :**

Pionnier pour le respect du droit et de la justice, notre cabinet donne serment d'exercer ses fonctions comme avocat avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

**\*Allégeance à la déontologie de la profession :**

Ayant la conviction que le strict estime de l'axiologie de la profession d'avocat est le levier majeur pour, d'une part rehausser le professionnalisme et par conséquent le degré de confiance envers cette industrie ; et d'autre part maintenir la dignité et l'intégrité des professionnels de ce corps .

Souidi Avocat prête serment d'allégeance aux piliers de l'avocature :

- **Loyauté**

**- Confidentialité**

**- Secret professionnel**

**\*Notre trio gagnant :**

- Le Savoir : Maîtrise par excellence de la matière juridique et l’art de la plaidoirie avec un esprit de **dévouement**.

-Le Savoir-faire : Méthodologie de travail fondée sur **l'efficacité, l'efficience** et la **diligence**.

-Le Savoir-être : Relation-client bâtie **sur la confiance, la transparence et la disponibilité.**

*PARTENAIRES EXTERNES :*



**NA CONSEIL :**

NA Conseil cabinet comptable aux compétences multiples, doté d'une expérience accentuée dédiée au service de ses clients.

Son équipe de professionnels hautement qualifiés couvre l'ensemble de vos besoins, en prenant en charge globale vos dossiers et vous procure des solutions appropriées à vos situations.

NA Conseil vous offre une panoplie de services en l'occurrence :

- Création et Domiciliation d'entreprise ;

-Constitution - Cession de part ;

-Transfert du siège social - Augmentation de capital ;

-Dissolution et Liquidation ;

-Attestation fiscale ;

-Déclaration : TVA - IS - CNSS - AMO ;

-Tenue de la comptabilité ;

-Établissement du bilan ;

-Formation et Séminaire ;

-Conseil juridique et fiscal ;

-Expertise comptable ;

-Commissariat aux apports ;

-Audit et Commissariat aux comptes.

NA Conseil votre cabinet de référence en matière comptable.

**Maitre Youssef NASRI**

Youssef NASRI ayant un cursus académique étoffé, étant formé auprès d’institutions locales et internationales de haut niveau est, en effet titulaire d’un diplôme en gestion et informatique de l’ESGI Maroc, consolidé par un master en gestion et stratégie d’entreprise obtenu auprès de la Fédération Européenne des Ecoles et par un certificat d’aptitude professionnelle obtenu auprès du Conseil International du Droit et de la Propriété Intellectuelle de Washington.

Youssef NASRI a enrichi par la suite ses acquis académiques par la participation à diverses formations professionnelles dans le domaine juridique tout particulièrement en matière d’arbitrage avec des institutions internationales de haut calibre telles que Le Centre de formation, des recherches et des études, affilié au Secrétariat Général du Conseil de L’Union Économique Arabe.

Quant à son vécu professionnel, Youssef NASRI fait preuve d’une expertise professionnelle variée allant du secteur bancaire, passant par la gestion des entreprises vers le conseil et l’arbitrage tant au niveau national que celui international.

Il a occupé le poste de représentant délégué de Al Madinah International University en Afrique, en Europe et en Amérique.

Youssef NASRI occupe actuellement des positions dans différentes entités de renom au Maroc ou à l’échelon international, spécialisées en matière d’études, de conseil et d’arbitrage en l’occurrence :

\* Directeur général au sein de l’institution marocaine : Nuzum Maroc SARL ;

\* Arbitre agréé au sein du Centre Arabe d’Arbitrage en Egypte.

\*Président de l’Ordre Consultatif International d’Arbitrage et d’Etudes Juridiques ;

\* Consultant et arbitre accrédité par de nombreux centres nationaux et internationaux ;

\*Conseiller et membre au QMI Arbitration Ltd UK.

Youssef NASRI un repère en terme d’arbitrage.

